



La protection  
contre les  
**incendies,**  
l'assurance  
**habitation**  
et **VOUS**



## Il est rentable d'être préparé.

Vous serez confronté à un défi de taille en essayant de vous rappeler tout ce qui a été détruit dans l'incendie. Pour que le traitement des demandes de règlement se déroule en douceur, il est préférable d'être préparé. Dressez un inventaire complet de tout ce que vous possédez. Allez de chambre en chambre et dressez une liste de tous les objets. Ainsi, tout ce qui vous tient à cœur sera remplacé. Une des meilleures façons de tout capter est de filmer vos objets. N'oubliez pas de ranger votre liste en lieu sûr tel qu'un coffre ou chez un membre de votre famille.

Si vous êtes propriétaire ou locataire d'une unité en copropriété, pensez à l'argent qu'il vous faudrait déboursier pour remplacer tous vos effets personnels – et n'oubliez pas votre casier de rangement le cas échéant. La police d'assurance du syndicat de propriétaires ou du propriétaire du condominium peut ne couvrir que les biens faisant partie de l'immeuble ou inclus dans votre contrat de location.

Vous êtes propriétaire d'un chalet ?  
Vous pouvez étendre l'assurance de votre résidence principale à votre résidence secondaire ou saisonnière.

**Pour en savoir plus sur l'assurance habitation, communiquez avec un conseiller en assurance de votre succursale de RBC Assurances dès aujourd'hui.**

# Les sinistres incendies ont la priorité à RBC Assurances.

Nous savons que les incendies peuvent causer des ravages – pas seulement à votre propriété – mais aussi dans votre vie. Vous serez sûrement obligé de vivre ailleurs pendant que votre logement est en rénovation ou en réparation. Vous aurez aussi besoin d'argent liquide si vous perdez votre carte bancaire ou d'autres pièces d'identité. L'assurance habitation de RBC Assurances vous aidera à prendre en main **ces soucis**.

- ▶ On accorde la priorité absolue à tous les sinistres incendies en raison des conséquences marquées qu'ils peuvent avoir. L'équipe du Service d'urgence en cas de sinistre de RBC Assurances est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Dans la majorité des cas, nous avons quelqu'un sur les lieux en quelques heures.
- ▶ Nous nous assurons en premier que vous avez un toit au-dessus de votre tête – nous vous trouvons une chambre d'hôtel pour de courts séjours, une maison ou un appartement dans un immeuble en copropriété ou un logement équivalent pour des séjours prolongés.
- ▶ Si vous avez besoin d'argent, nous vous ferons un chèque sur place<sup>1</sup> pour vos menues dépenses.
- ▶ Nous vous aiderons ensuite à retrouver une vie normale en travaillant avec une équipe de professionnels pour remettre en état votre domicile et vous aider à déterminer quels sont les appareils ménagers qui peuvent être réparés et ceux qui doivent être remplacés.

Tous ces services traduisent bien l'engagement qu'a pris l'équipe de RBC Assurances en vue de vous aider à retrouver une vie normale le plus rapidement possible en cas d'incendie.

# La prévention est importante.

Assurez-vous que vous et votre famille vivez dans un lieu sûr en adoptant des mesures de sécurité à votre domicile et en vous renseignant sur la prévention des incendies :

- › Installez au moins un détecteur de fumée à chaque étage de votre maison et à l'extérieur des chambres à coucher. Pour mieux vous protéger, installez des détecteurs de monoxyde de carbone.
- › Vérifiez vos détecteurs de fumée une fois par mois. Changez la pile au moins une fois par an et remplacez vos détecteurs tous les dix ans.
- › Achetez un extincteur et assurez-vous que les membres de votre famille savent quand et comment s'en servir.
- › Ayez un plan d'évacuation que vous avez mis en pratique avec les membres de votre famille. Le feu et la fumée se répandent rapidement. Vous aurez peut-être moins d'une minute pour évacuer les lieux.

En cas d'incendie, soyez sûr d'observer ces règles de sécurité et occupez-vous des enfants ou personnes à charge qui ne savent peut-être pas quoi faire.

- › Sortez de chez vous et n'y retournez pas.
- › Composez le 911 une fois que vous êtes dehors.

**Pour obtenir beaucoup plus de conseils sur les mesures de sécurité en cas d'incendie, visitez le site : [www.fiprecan.ca](http://www.fiprecan.ca)**



## **Personne ne s'attend à ce qu'un incendie survienne à son domicile.**

Et pourtant personne n'en est à l'abri. C'est la raison pour laquelle il est important d'avoir la bonne protection d'assurance habitation. Elle vous permet de retrouver une vie normale le plus rapidement possible.

L'assurance habitation vous apporte la certitude qu'en cas d'incendie, vous serez bien protégé. Elle couvre vos biens personnels de valeur et s'occupe de vous. Grâce à l'assurance habitation de RBC Assurances®, vous pouvez être sûr qu'après un incendie, nos professionnels veillent à votre sécurité et vous aident à trouver un endroit où vous loger.

# Ne soyez pas juste assuré. Soyez préparé.

Pour obtenir plus de précisions sur l'assurance habitation de RBC Assurances ou pour obtenir une soumission dès aujourd'hui, visitez votre succursale de RBC Assurances.

L'assurance habitation est établie par la Compagnie d'assurance générale RBC ou la Compagnie d'assurance RBC du Canada.

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence. Les produits d'assurance habitation ne sont offerts qu'aux résidents canadiens.

<sup>1</sup> Dans des régions précises. Dans les régions où nous ne pouvons pas remettre des chèques sur place, ceux-ci sont envoyés par messagerie aux demandeurs.

